








Infos de votre Conseil de Quartier

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION MENSUELLE DU CDQ Mercredi 10 janvier 2018

Personnes présentes : Bernard DELAPLACE - Marie-Annick FALAISE – Claude OUVRY – Ginette PEYRAT - Annie ENGELSTEIN - Bénédicte JOUBERT - Michèle MARTELLI

Excusés : Serge CAMIER – Joëlle GUILLOT – Jean-Rémi DEMOULIN – Corinne GIRBAL - Alain VERONESE

Ordre du jour

-  Fresque Cassin
-  Budget participatif
-  Requalification av. PVC- ceinture nord de Gentilly
-  Vers une eau publique, suite
-  Graines et boutures

I – Fresque Cassin et qualité de vie

Le collectif se poursuit animé par Joëlle et Véronique. Une demande d'autorisation de peindre une fresque sur un mur mitoyen bordant le futur jardin Cassin a été envoyée le 10 janvier assortie de 2 photos de situation, au syndic gérant la copropriété du 37 rue Ch. Frérot. Le collectif est en relation avec Etienne Fabre, responsable OPALY du cadre de vie résidentiel, concernant la mise en place de ce jardin. Une charte du bien vivre ensemble est également en cours d'élaboration avec des locataires de Cassin et devrait servir de test pour d'autres cités Opaly ultérieurement.

II - Budget participatif

Le règlement encadrant les projets citoyens relevant du budget participatif a été voté en conseil municipal le 20 décembre.

Chaque conseil doit maintenant élire un représentant qui siègera au comité de suivi paritaire (7 élus du conseil municipal dont Mme la Maire + 7 élus des CdQ) chargé de garantir et d'accompagner la démarche.

Claude Ouvry, ayant animé le projet d'aire de jeux petite enfance pour notre CdQ nous a semblé le plus compétent. Il est élu à l'unanimité des présents.

Rappel : la conférence annuelle des CdQ se tiendra le samedi 20 janvier à 15h, salle des Fêtes. Il est important d'y participer nombreux. À charge pour chacun de confirmer sa présence à conseilsdequartier@ville-gentilly.fr

III - Requalification av. PVC- ceinture nord de Gentilly

La concertation se poursuit sur toute la ceinture qui jouxte Paris : PVC, rue du Val de Marne jusqu'à la poterne des Peupliers. Cela concerne les terrains, les immeubles, la passerelle vers la Cité U, le mur anti-bruit et anti pollution. La difficulté réside dans la multiplicité d'acteurs dans cette zone « frontière » : État, Région Ile de France, Territoire Grand Orly Seine Bièvre, ville de Paris, département du Val de Marne, Gentilly... Il est indispensable que les Gentilléens soient informés. Une conférence de présentation, ouverte à tous, aura lieu le 16 janvier aux Services d'Urbanisme, 19 rue du Val de Marne à 19h30. Un comité de pilotage a été mis en place, Bernard et Annie sont invités. Le prochain comité se réunira vendredi 19 janvier. Nous reparlerons de ces deux réunions à notre prochain conseil.

IV - Vers une eau publique ... suite

La compétence de l'eau a été attribuée aux territoires. Ne pas réadhérer au SEDIF pour sortir de la délégation faite à Véolia devait être signifié avant le 31 décembre 2017.

Outre le coût du m³, il s'est avéré que la mauvaise qualité de l'eau servie par Véolia, les fuites sur les réseaux non réparées etc., ont contribué à ce que des villes, principalement de gauche, souhaitent prendre le temps d'étudier la faisabilité d'une gestion publique.

Passer en régie publique aurait une augmentation du coût (20 à 30 cts d'euros/m³) sans doute transitoire, due principalement à des mises en conformité technique, mais les bénéfices solidarité, gestion transparente non basée sur le seul profit, etc. devraient conduire vers ce choix.

Un échange entre trois présidents de Territoire - Est-Ensemble (T8), Plaine Commune (T6) et Grand-Orly-Seine-Bièvre (T12) - et le président du SEDIF, M. Santini, s'est tenu le vendredi 20 octobre 2017. Un accord sur le principe de signer une convention provisoire entre ces Territoires et le syndicat pour deux ans (jusqu'au 31 décembre 2019) s'en est dégagé. Ce temps sera mis à profit pour poursuivre les études de faisabilité d'une gestion publique.

Mardi 19 décembre les conseils de ces 3 territoires se sont réunis avec à l'ordre du jour la ré-adhésion ou non au SEDIF. Pour notre Territoire de 24 villes, 6 ne sont pas concernées étant hors SEDIF, en délégation de service public avec SUEZ ou déjà en régie publique, 9 dont Choisy-le-Roi, ont fait le choix de ré-adhérer au SEDIF, tandis que 9 – Arcueil, Cachan, Chevilly-la-Rue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine – signaient la convention provisoire. Notons que dans ces 9 villes, dont Gentilly, il y eut débat citoyen et délibération au conseil municipal avec vote d'un vœu en faveur de la régie publique si les études en cours, techniques, juridiques et financières confirmaient la faisabilité.

Nous rappelons que 4 membres du CdQ font partie du collectif eau publique et suivent le dossier.

V – Graines et boutures

Date retenue = samedi 24 mars 2018

En informer Étienne Fabre (Opaly), Guillaume Ricaux (direction de l'environnement). Interroger à nouveau sur la présence possible de jardiniers de la ville.

La réunion s'est terminée joyeusement autour d'une galette pour la nouvelle année !

Prochaine réunion

**Mercredi 14 février 2018
à 20h 30**

salle du Jardin de la Paix